

Appel à Candidatures
Sélection de partenaires pour le 18^{ième}
Sommet de la Francophonie
Djerba 2022

1/ Objet :

Le Comité National d'Organisation du Sommet de la Francophonie (CNO) lance un appel à candidatures pour sélectionner des partenaires pour la 18^{ième} édition du Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Djerba les 19 et 20 Novembre 2022, sous le thème « *La Connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone* ».

Dans ce cadre, la Tunisie, pays hôte du Sommet, organisera la cérémonie solennelle d'ouverture le 19 Novembre 2022 et abritera :

- Le Village de la Francophonie sera organisé au « Parc Djerba Explore » du 13 au 22 novembre 2022 et sera un lieu de convivialité entre participants francophones. Il comprendra des stands représentatifs des traditions et de l'artisanat de chaque pays, une scène pour des représentations culturelles et artistiques, un espace pour exposition immersive, une exposition de calligraphie arabe, une exposition artistique, un pavillon dédié à l'OIF et un autre consacré à la Tunisie.
- Le Forum Économique Francophone (FEF) se tiendra à l'espace « Palm Djerba » les 20 et 21 novembre 2022. Il sera une occasion de rencontres entre les cercles d'affaires francophones et de concrétisation de la dimension économique de la Francophonie.

2/Participants au Sommet :

- Les Souverains, Chefs d'Etat et de gouvernement et de délégations des Etats et gouvernements membres de plein droit, membres associés et observateurs ; (88 pays)
- 8000 participants de l'espace francophone international ;
- Les représentants des organisations internationales et régionales (21 organisations), ainsi que ceux de la société civile ;
- Les représentants de la presse écrite et audiovisuelle francophone et internationale.

3/Cible marketing :

La campagne de communication et de marketing du Sommet touchera une importante communauté des quatre coins du monde, elle aura pour objectif la promotion du rôle de la Tunisie dans l'espace francophone.

Cette campagne aura pour cible globale l'ensemble de la communauté francophone, soit des décideurs politiques, économiques et culturels, à savoir :

- Les participants au Sommet (leaders politiques, diplomates, hauts fonctionnaires, journalistes des pays participants...);
- Les responsables des organisations régionales et internationales ;
- Les médias nationaux et internationaux ;
- Les milieux d'affaires et financiers : chambres de commerce, patronats, banques, assurances...
- Les entreprises et organismes publics de l'espace francophone ;
- Les milieux culturels ;
- Les étudiants potentiels venant des pays Africains.

4/Comment devenir partenaire :

Pour devenir partenaire d'organisation du Sommet, il y a lieu d'opter pour l'un des niveaux de partenariat ci-après (Annexe n° 1).

Par ailleurs, il est important de mentionner que l'accord de partenariat tiendra compte en premier lieu des besoins qui seront arrêtés par le Comité National d'Organisation. Il peut prendre la forme de :

- Fourniture directe de biens ou de services ;
- Participation financière par un virement sur un compte ouvert auprès de la Trésorerie Générale de Tunisie.

Le contrat de partenariat qui détaillera les droits et les obligations du partenaire (clauses administratives, clauses techniques et financières) est conclu entre le partenaire retenu et le mandataire du Comité National d'Organisation.

Le règlement de la participation financière s'effectuera à la signature du contrat.

Toutefois, une possibilité de paiement en parties de celle-ci pourrait être convenue avec le CNO. Dans ce cas, le règlement de la totalité de la participation financière ne pourra pas dépasser le 31 Mars 2023.

5/Paliers de partenariat :

(Annexe n° 1)

6/Evaluation des offres :

Les offres de partenariat seront évaluées par un comité ad hoc dédié, issu du Comité National d'Organisation.

Ledit comité procède à l'évaluation de ces offres, tout en prenant en considération ce qui suit :

- Les paliers de Partenariat selon l'annexe n°1 ;
- Les besoins exprimés par les différents intervenants. Dans le cas de fourniture de biens ou de services, un bonus pourra être octroyé au partenaire qui répond à ces besoins ; toutefois le comité se réserve le droit d'accepter ou non toute autre offre non adaptée aux besoins de l'évènement.
- Classification des montants en numéraire et en nature avec vérification des montants en nature et la réévaluation s'il y a lieu ;
- Le comité arrête le palier dans lequel se trouve le partenaire après évaluation de ces considérations et octroi des bonus ;
- Le comité peut à tout moment demander des documents ou des clarifications ou autre de la partie qui a présenté son offre de partenariat;
- Le comité se réserve le droit d'accepter ou non l'offre de partenariat ;
- Le comité pourra procéder, le cas échéant, à des entretiens avec un ou plusieurs candidats pour bien saisir la portée et la faisabilité de l'offre ;
- Le comité pourra procéder, le cas échéant, à une révision des privilèges de partenariat.

7/ Manifestation d'intérêt :

Le candidat partenaire est invité à soumettre une fiche de manifestation d'intérêt conforme au modèle joint au présent appel à candidatures. (**Annexe n° 2**)

8/Durée de partenariat :

Tout en prenant en considération le point 05 de cet appel à candidatures, le contrat de partenariat prendra fin à la clôture de l'évènement, le 22 novembre 2022. Certains contrats pourraient être prolongés d'un commun accord entre le Comité National d'Organisation et le partenaire.

9/Séances d'information

Le CNO se réserve le droit d'organiser des séances d'information, individuelles ou collectives, sur cet appel à Candidatures.

10/Durée de l'appel :

L'appel à candidatures sera ouvert le 22 Septembre et clôturé le 03 Octobre 2022.